

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-472/SG/FP portant intégration du personnel dans le cadre à agents techniques et ouvriers.

n° 75-472/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 mars 1975

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1975

Date du numéro
10 avril 1975

TEXTE INTÉGRAL

Le personnel du corps de complément de la Police nationale mis à la disposition du Territoire, ci-après désigné, est intégré dans le cadre des agents techniques et ouvriers, selon les modalités suivant: —Hassan Aden Mouhoumed, agent technique et ouvrier de 1re classe, 3e échelon, indice 380, avec 3 mois d'ancienneté conservée pour compter du 1er janvier 1975 ; — Youssef Haibe Djama, agent technique et ouvrier de 1re classe, 3e échelon, indice 380, avec 3 mois d'ancienneté conservée pour compter du 1er janvier 1975,